ECOLE ELEMENTAIRE ROGER COLART

LES ESSARTS LE ROI

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE
du mardi 8 mars 2022 de 19h à 21h51

Présents :

- *Enseignants :* Mme FLEURY-CONTAUX Anne-Marie, Mme MOREAU Sandra, Mme AUBERT Céline (directrice), Mme RIVIERE Catherine, Mme DOLZ Sylvie, M. PICOT Alexandre, Mme BELET Olivia, Mme FRANCOISE Solenne, Mme NOIRET Andréa et M. RICHETON Benjamin
- M. le Délégué Départemental de l'Education Nationale (D.D.E.N.) : M. CHERON
- *Parents d'élèves élus :*
    - PEEP : *Titulaires :* Mme MOUILLÉ, Mme MARTINS, Mme DELANGLE, Mme CAGNIARD, Mme ROUSSEL (en remplacement de Mme TELLIER) et Mme BARBOT (en remplacement de Mme GAUDIN)
    - F.C.P.E. : Mme MICHARD-GONZALEZ, Mme PERRAULT, Mme BOURLIER et Mme DUBOIS
- *Représentante de la mairie :* M. MURRACIOLE (conseiller municipal)

Excusés :

- M. l'Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Alexandra GACHIGNARD
- Enseignantes : Mme BIANCHI Kristelle, Mme PIASECKI Véronique
- Membre du R.A.S.E.D. : Mmes DUDRAT, FORTIN et Mme MAILLIET *psychologue de l'Education Nationale*
- Médecin scolaire : Docteur BARON
- Infirmière scolaire : Mme MOROTTI
- L'enseignant référent pour la scolarisation des élèves handicapés (ERSH) : Mme PIOT
- M. le Maire
- Mme CAGIN (Elue au scolaire),
- Représentante S'Arts Kids : Mme GIRAUD

Présidente de séance : Mme AUBERT
Secrétaires de séance : Mme DOLZ, Mme MOUILLE et Mme MICHARD-GONZALEZ

****

M. CHERON (D.D.E.N.) explique le rôle et les missions des Délégués Départementaux de l'Education Nationale :

Les DDEN, Délégués Départementaux de l'Education Nationale, sont nommés par l'Inspecteur d'Académie, sont organisés en délégation et rattachées aux circonscriptions d'inspection. L'article L241-4 5° confie aux délégués une mission d'inspection des écoles.
Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale sont des bénévoles partenaires de l'école publique.
Ils veillent aux bonnes conditions de vie de l'enfant, à l'école et autour de l'école et sont membre de droit du conseil d'école et membre du CDEN.
Être DDEN est aussi un acte citoyen : c'est s'engager en investissant une partie de son temps au service de la promotion de l'école publique, de l'intérêt des enfants et de la défense des principes républicains d'émancipation que sont la citoyenneté, la laïcité et la liberté de conscience.

Notre indépendance nous permet d'avoir un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité, les services académiques. Nous exerçons une fonction de contrôle, de vigilance, de proposition :

- Inspection des locaux, du mobilier et de l'équipement
- Sécurité dans et autour de l'école
- Surveillance des effectifs
- Participation au projet de travaux et aménagement
- Restauration scolaire
- Transports scolaires
- Activités périscolaires
- Caisse des écoles

La pédagogie ne nous concerne pas, elle est le domaine exclusif des enseignants.

Ni usagers comme les parents, ni directement acteurs comme les enseignants, le DDEN est un véritable partenaire de l'école publique qui s'associe à l'équipe éducative pour la réalisation d'un même objectif, d'une seule cause : L'intérêt des élèves.

I – INFORMATIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

A) Effectifs actuels / Effectifs prévisionnels à la rentrée 2022

L'école compte dix classes pour un effectif total de 243 élèves :

- 2 CP à 21 élèves
- 2 CE1 à 25 et 26 élèves
- 2 CE2 à 28 et 30 élèves
- 2 CM1 de 25 et 26 élèves
- 2 CM2 de 19 et 22 élèves.

A la prochaine rentrée, 40 CP sont annoncés venant de l'école maternelle Pré Gallot.
Lors du 1er état des effectifs de décembre 2021, nous étions sur une prévision à 240 élèves. Il n'y a pas eu de fermeture d'actée.
Aujourd'hui, l'effectif prévisionnel pour la rentrée de septembre 2022 est de 242.

Cela donnerait : 40 CP – 42 CE1 – 51 CE2 – 58 CM1 – 51 CM2.

Les rendez-vous d'admission pour la rentrée de septembre 2022 se dérouleront soit le jeudi 9, soit le vendredi 10 juin entre 9h et 12h ou entre 13h30 et 16h30.
Il est prévu que les parents de tous les nouveaux élèves soient accueillis le vendredi 24 juin à 19h00 à l'école.

B) Coopérative scolaire

- **OCCE**

Au dernier conseil d'école, la somme de la coopérative s'élevait à : 3 533,71 euros.

Nous avons actuellement : 2 020,50 euros.

- **USEP :** ? euros de crédit : Montant inconnu

Mmes Dolz et Piasecki s'occupent des différentes démarches administratives qui sont longues puisque l'association était comme disparue au niveau des différentes administrations.
Les papiers sont envoyés à la sous-préfecture. Ensuite l'association sera enregistrée et un numéro sera donné. Ce numéro sera à donner pour obtenir la signature en banque.

Les chèques ne sont donc pas encaissés.

C) Proposition de passage et maintien

Cette année, les propositions seront adressées aux familles le vendredi 25 mars (avec une date limite de réponse des familles le lundi 11/04/22) et les notifications de décision le vendredi 15 avril (avec une date limite de réponse des familles le lundi 09/05/22). En cas de non-acceptation de la décision du conseil de cycle, les demandes de recours seront à remettre le lundi 9 mai 2022 ;

Pour rappel, le maintien ne peut être prononcé qu'en cas d'une période importante de rupture des apprentissages et est soumis à l'avis de l'Inspectrice avant la proposition du conseil de cycle à la famille.

Toutes les familles pour lesquelles l'équipe éducative pense demander un maintien seront reçues par l'enseignant avant l'envoi des propositions.

Le vendredi 18 mars 2022, le volet 1 pour le transfert des CM2 en 6ème sera fourni aux familles. En cas de changement d'adresse à la rentrée suivante, des pièces justificatives seront à fournir à la directrice. Les familles devront remettre ce document (volet1) pour au plus tard le mardi 29 mars 2022.

A partir du vendredi 7 avril, édition et remise aux parents de la note aux familles et du volet 2 sur lequel le collège de secteur est automatiquement renseigné en fonction du domicile de l'élève. Le retour de ce volet devra se faire pour le vendredi 22 avril au plus tard.

D) Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S.) et exercice incendie

Le premier exercice PPMS intrusion s'est déroulé le 21 octobre 2021 et a duré 11 minutes.

Ces exercices PPMS départementaux sont organisés en inter services avec l'appui des pompiers, des forces de l'ordre et des collectivités territoriales.

Ces exercices ont vocation à permettre aux élèves d'être préparés aux éventuels risques qu'ils pourraient vivre tout au long de leur vie.

Le deuxième exercice d'évacuation incendie s'est déroulé le 17 février 2022 et s'est bien déroulé.

La directrice est inscrite depuis plusieurs années au système CARMIN (plateforme d'envoi de SMS groupés aux directeurs et directrices d'écoles).

Ce jour une intrusion a eu lieu dans l'école sur le temps de la pause méridienne aux environs de 12h45. Mme Aubert relate les faits.

« Un individu a pénétré dans la cour de récréation de l'école en passant par-dessus le portillon qui donne accès au stade Gallot. Il s'est ensuite introduit dans l'école par la porte latérale du bâtiment restée ouverte pour l'aération nécessaire du bâtiment du fait du protocole sanitaire. Une élève ayant vu l'individu passer par-dessus le portillon a averti une animatrice qui est partie à la recherche de ce dernier.

Il semblerait que l'intrus ait monté les escaliers pour se rendre au 1er étage. Les classes ne fermant pas à clé, il a pu constater qu'il n'y avait pas de sac dans la 1ère classe. Dans la deuxième classe, il a fouillé dans un sac et a dérobé une carte bleue. Il était en train de fouiller le sac de l'enseignante (remplaçante) de la troisième classe quand cette dernière est arrivée et l'a surpris. L'intrus a alors fait demi-tour, l'enseignante l'a suivi et ils ont croisé l'animatrice dans les escaliers.

L'enseignante est allée prévenir la directrice qui s'est immédiatement rendu à l'extérieur. Elle a constaté que 2 animateurs tentaient de retenir l'intrus qui était à cheval au-dessus du portillon. Un des animateurs a indiqué qu'un autre animateur appelait la police. Les 2 animateurs et la directrice ont finalement réussi à faire redescendre l'individu. Après quelques instants ce dernier s'est sauvé en courant vers l'arrière de l'école. Il a de nouveau été attrapé et encerclé jusqu'à l'arrivée de la police de Rambouillet. Les animateurs et la directrice ont entamé un dialogue avec l'intrus.

Il a été demandé à la directrice de venir expliquer la situation aux élèves qui se trouvaient dans la cour de récréation et qui avaient été regroupés sur l'espace terre (à l'opposé du lieu où l'intrus se trouvait) par les animateurs.

La directrice a expliqué la vérité aux enfants (avec des mots adaptés à leur âge) en insistant sur le fait que le monsieur voulait uniquement voler de l'argent dans le sac des adultes pour manger (c'est ce qu'il a dit) et qu'il n'avait pas été violent, qu'il essayait juste de fuir et qu'il allait repartir avec la police. Elle a répondu à des questions d'élèves puis étant rappelée pour faire sa déclaration auprès de la police, elle a indiqué aux enfants qu'ils étaient en sécurité et que devant aller voir la police et ne pouvant plus répondre à leurs questions elle demanderait aux enseignants d'échanger avec eux en classe l'après-midi.

Durant ce temps la police a constaté que l'intrus avait la carte bleue d'un enseignant et a demandé à l'équipe enseignante de vérifier si rien ne leur avait été volé. Aucun autre vol n'a été constaté.

Mme Aubert a relaté les faits qu'un des policiers a noté.

M. le Maire étant le propriétaire des locaux, a dû aller porter plainte au commissariat de Rambouillet pour intrusion dans les locaux. L'enseignant ayant eu sa carte bleue volé a dû aller porter plainte à 16h30. L'enseignante ayant surpris l'intrus en train de fouiller dans son sac a aussi été invitée à porter plainte. La directrice n'avait pas à porter plainte car aucun matériel de l'école n'a été volé.

La directrice a ensuite demandé à M. le Maire si les animateurs pouvaient rester surveiller les enfants car elle avait besoin d'expliquer ce qui s'était passé à l'équipe enseignante afin qu'un temps soit pris par chacun dans chaque classe pour apaiser les enfants.

A noter que sur la cour lors de l'intrusion il y avait les classes de CM1 A, CM1 B, CM2 A, CM2 B et des CP A et des CP B.

Les classes de CE1 A, CE1 B, CE2 A et CE2 B se trouvaient dans la cantine. Elles ont vu la voiture de police et le regroupement de tous les élèves. Au moment de sortir, au lieu de se rendre dans la cour principale, les animateurs les ont dirigés vers la cour du centre.

En équipe, il a été décidé d'informer les familles (mot collé dans le cahier de correspondance).

M. Le Maire a indiqué que lui aussi communiquerait l'information dans l'après-midi aux familles. »

Mme Aubert indique qu'aucun enfant n'a eu de contact avec l'individu et que dans cette situation chacun a dû réagir dans l'urgence. L'objectif des 2 animateurs et de la directrice était de protéger les élèves en empêchant l'intrus d'aller ou bon lui semble ou encore en l'empêchant de s'enfuir au risque qu'il revienne plus tard. Elle dit que pour elle il s'agit aussi d'un acte civique.

Mme Aubert indique que différentes rumeurs ont couru : bombes collantes sur les fenêtres, pistolets, …pour finir par « Mme Bianchi *(qui était absente ce jour-là)* a été tuée avec une kalachnikov »

L'équipe pédagogique n'est pas affectée à titre personnel par cette intrusion mais est affectée par le ressenti de ce vécu par les enfants.

Un temps a été pris dans chaque classe pour échanger et rassurer les enfants.

M. Cheron indique qu'il a un manque de sécurité au sein de l'école. Que la présence d'occultants sur le grillage n'aurait pas permis à l'intrus de voir ou étaient placés les animateurs et voir qu'il y avait une porte latérale et que cette dernière était ouverte.

M. Muracciole indique qu'on ne peut pas faire des murs de 2 mètres de haut tout autour des écoles pour les protéger.

Mme Aubert indique qu'il faut trouver un juste milieu entre rien et un mur de 2 mètres. Que les haies qui vont être mises en place par la mairie dans la cour le 9 mars sur la partie donnant sur la rue de l'Ile de France sont d'1 mètre à 1 mètre 50 d'après les informations transmises par la mairie et que donc elles n'ont pas vocation à être occultantes. Par ailleurs, il n'y a rien sur le reste de l'ensemble des grillages de la cour.

Mme Aubert indique que c'est sa sixième année en tant que directrice dans cette école et qu'elle fait remonter ce sujet à la municipalité depuis son arrivée mais que la municipalité actuelle n'est en place que depuis un peu plus d'un an et demi.

E) Activités, sorties et manifestations festives, photos de classe

Chaque classe participera à différentes rencontres.

- Semaine du sport paralympique reportée à la semaine du 14 au 18/03. Chaque classe participe à un atelier d'une heure à 1h30. Seuls les CM2 savent ce qu'ils vont faire car ils vont rencontrer un champion paralympique de basket. Nathalie qui organise cette semaine souhaite garder surprise les activités que les autres classes vont réaliser. Les activités se dérouleront au gymnase des Essarts pour toutes les classes sauf pour les CE2 A et B qui eux ont des activités prévues à la piscine.

****

- Un parent demande si les enfants pourront chacun venir avec un ballon de basket pour obtenir un autographe. → Cela ne sera pas possible. Nathalie a proposé que la classe achète un ballon et que ce dernier soit dédicacé pour l'école.
- M. Cheron indique qu'il est important que la priorité soit donnée au CP pour aller à la natation à l'année et qu'il souhaiterait comprendre pourquoi l'école est passée de « toutes les classes à l'année, soit 10 classes à l'année » à

« 2 classes à l'année et 8 classes au semestre ». → M. Muracciole et Mme Aubert expliquent à M. Cheron que l'entrée de la commune dans la communauté de commune de Rambouillet Territoire a amené des changements, comme la facturation des bus (annoncé en juin 2021) et des lignes d'eau (factures reçues en décembre 2021) à la mairie des Essarts, ce qui n'était pas le cas précédemment, bien que ce soit la loi. La mairie n'a donc pas pu budgétiser ses dépenses pour l'année scolaire 2021/2022. Néanmoins, M. Muracciole indique que la municipalité refuse la facturation des lignes d'eau et que le Mairie est en négociation à ce sujet avec Rambouillet Territoire. Il semble que le nombre de créneaux accordés à l'école sera pour l'année 2022/2023 au mieux à l'identique de cette année.
M. Cheron indique qu'il est indispensable de donner la priorité aux CP. Mme Aubert indique que ce n'est pas le choix qu'à fait l'équipe enseignante et qu'elle a aussi dû faire en fonction de l'âge des enfants, des horaires imposés et des possibilités ou pas de bus fourni par la municipalité.
Mme Aubert indique qu'il peut être intéressant de demander aux familles si elles sont favorables à ce que les CP aillent à l'année à la piscine au détriment d'un autre niveau, mais sachant que la planification est soumise aux horaires et au transport.
Elle indique aussi que le choix de cette année tient compte que du fait de la crise sanitaire les CE2 et les CE1 de cette année se sont pas ou peu rendu à la piscine sur les 2 dernières années.

- Mme Fleury-Contaux (dont les séances sont les vendredis de 15h20 à 16h dans l'eau, avec la classe de Mme Noiret) indique qu'elle est mécontente du changement régulier des maîtres-nageurs lors des séances. Sur ce même point Mme Noiret indique que les maîtres-nageurs ont reproché aux enseignants d'être responsables du fait qu'il y ait moins de maîtres-nageurs sur les bassins lors des séances et que c'est la raison pour laquelle les enseignants doivent prendre en charge un groupe d'élèves. Mme Aubert indique avoir échanger avec le responsable des maîtres-nageurs quand Mme Fleury-Contaux lui a fait remonter le fait que les maitres-nageurs changeaient régulièrement. Le responsable avait alors indiqué (et cette information avait été transmise à l'équipe) que la piscine des Molières était en recrutement et que ceci devrait être réglé sous peu. Mme Fleury-Contaux indique que le problème perdure puisque certains maitres-nageurs partent en week-end le vendredi et sont donc absents. Mme Aubert indique que la prise de congés des maîtres-nageurs est un droit.

****

- Pour les cycles 2 : Rencontre parcours gym du 04 au 08/04
- Pour les cycles 2 : Rencontre jeux collectifs (thèque, balle ovale ou autre)
- Pour les CM2 : Rencontre Vélo pour le « savoir Rouler » les 27 et 28/06.

-Projet pompier : les 20, 23 et 24 mai pour toutes les classes.

- Journée plein air organisée par Rambouillet Territoire : du 13 au 17/06 - toutes les classes

- Projet CP A et CP B classe d'eau à l'école du 17/03 au 01/04, en lien avec le Parc naturel de Chevreuse pour travailler sur le thème de l'eau avec des animations sur site près de l'école ou des animateurs qui devraient venir dans l'école.
Sortie à la bergerie Nationale : CP A et B : le 17/03

- Concours de maths PANGEA pour les CM2 : 1 épreuve individuelle en classe de 25 questions en 50 minutes. Du 07 au 14/03. M. Richeton et Mme Noiret indique qu'ils ont aussi dans l'idée d'organiser pour les CM2 un rallye maths en interne à l'école. Les élèves seraient par groupe de 3 et il s'agirait de résoudre 10 à 20 problèmes.

- Projet : Des cartes pour les personnes âgées.
Cette année l'école n'a pas organisé l'appel au don pour les restos du cœur. Mme Moreau, organisatrice l'an passé, a indiqué à l'équipe que les restos de cœur ne renouvelaient pas l'opération. Mme Fleury-Contaux après avoir échangé avec la municipalité a proposé l'envoi de cartes aux personnes âgées de la commune.
Ce projet de cartes a été élargi à la création de cartes pour les personnes âgées résidents à l'EHPAD de Gazeran (1 parent d'élève y travaillant). Mme Piasecki, en plus des cartes, a fait réaliser par ses élèves une composition florale pour l'EHPAD.
Ces intentions ont énormément touché nos aînés qui nous ont fait des retours sous diverses formes (mots, bonbons, photos, …).
L'équipe pédagogique pense renouveler cette initiative l'an prochain.

La rencontre GRS ou arts du cirque pour le cycle 3 a été annulée par manque de participants.

II – RELATIONS AVEC LA MAIRIE

A) Demandes de budgets

Mme Aubert indique que :

- **Budget investissement demandé** :

Pour l'école :

- 1 Pack Siemens Gigaset DX800A + 3 Gigaset C530HX Ministandard avec 3 combinés supplémentaires à 360 euros TTC
- 14 tapis de gym 200x100x5 à 146.40 TTC l'unité soit 2050 euros
- Mise en place d'un visiophone avec connexion sur au moins 4 salles
- Récupérer nos grands conteneurs ordures ménagères et recyclage
- Système d'alarme visuelle PPMS intrusion ou système proposé l'an passé par mes soins
- 2 mallettes de secours confinement PPMS jusqu'à 100 personnes (374.40 TTC)
- 1 mallette de secours confinement PPMS jusqu'à 50 personnes (169.13 TTC)
- 5 trousses de secours école (25.20 TTC l'unité, soit 126 euros TTC)
- 2 thermomètres auriculaire Braun (à environ 44 euros TTC l'unité, soit 88 TTC) + 200 embouts (à environ 20 euros TTC l'ensemble)
- 10 tables simples + 10 chaises + 10 casiers (1217.90 euros HT)
- + Réfection de la cour de récréation
- + Avoir de la lumière dans les escaliers sur les 1/2 paliers (demande portée lors des précédents conseils d'école pour les PPMS)
- + Avoir des sonneries dans les escaliers pour le déclenchement de l'alarme incendie (il n'y en a pas pour l'instant)

Demande pour les classes de CM1 et CM2 : matériel pour des olympiades : 1 038.88

Demande pour la classe de Mme Bianchi : aménager ma classe matériel flexible. 1 tabouret Pilates School à 345euros.

Mme Aubert explique que d'après ses recherches, l'Education Nationale donne la liste de ce qui doit être dans une malle PPMS mais n'indique pas la quantité de chaque élément fonction du nombre d'élèves. Elle se base donc sur son étude (réalisée par comparaison de différents fournisseurs de mallettes PPMS) pour demander les 3 malles susmentionnées.

- **Demandes en travaux de rénovations, d'entretien**

  - Peinture de deux salles (mais Mme Cagin nous a demandé de laisser ce budget pour Coudoint).
  - Changement des rideaux HS
  - Tableaux en liège à déplacer (ceux non utilisés dans le couloir biblio) à mettre au rez de chaussée (détails plus tard).
  - Nettoyage de la piste d'athlé (Pour rappel : il y a une fissure et toujours pas d'entreprise passée)
  - Plantation de haies le long du grillage donnant sur la rue de l'Ile de France (petite remarque : le projet indique haie de 1m à 1.50 m = de ce fait, il n'y a pas occultation comme souhaité.)
  - Installation de rondin peint en rouge
  - Réfection de la cour de récréation
  - Comme chaque été normalement : changement du sable
  - Avoir de la lumière dans les escaliers sur les 1/2 paliers
  - Avoir des sonneries dans les escaliers pour le déclenchement de l'alarme incendie (il n'y en a pas pour l'instant)

****

- M. Muracciole indique que :
  - le budget sera voté en avril et qu'il y aura un débat en interne
  - les travaux en cours sur son équilibre ne nous permettent d'avoir une visibilité à date des investissements
  - en 2021, 38 755€ HT ont été engagé sur le câblage, 15 320€ sur les PC portables, ENI et TNI ; soit 54 075€ HT,
  - en 2022, 2 625€ HT, 84€/mois sur l'abonnement internet et téléphonique, 16 000€ sur les PC portables, TNI, … et 26 624€ HT sur les tablettes élèves soit 46 287€ HT

- M. Aubert indique que 4 classes seront équipées pour septembre 2022 et les 4 dernières classes pour septembre 2023.
- M. Cheron demande s'il y a une caisse des écoles. Il est répondu que l'école a un budget pour les fournitures scolaires. M. Muracciole et Mme Aubert indiquent que de mémoire il est de 30.60 euros par élèves.

C) Bilan des travaux (réalisés, à réaliser) et travaux prévus par la mairie

M. Muracciole indique que

- suite à une rencontre entre Mme Aubert et Madame Cagin en décembre 2021 où la question de l'alarme a été évoquée, la demande a été faite à Madame Darnis de faire venir la société et les travaux sur la porte de derrière ont été faits.
- concernant l'isolation des combles et du plancher : des études sont en cours pour basculer des travaux en régie (électricité, …) et ainsi passer plus de travaux de type isolation, dans le sens large du terme, sur le dossier subvention.
- la plantation de la haie aura lieu ce mercredi 9 et ce jeudi 10 mars.
- concernant l'état d'avancement du projet de construction de la nouvelle cantine, et comme évoqué lors de la commission scolaire du 8 février, le premier projet n'avait pas été retenu pour une question de dépassement du budget. Le nouveau projet est en attente de chiffrage et devrait bientôt nous être présenté. La nouvelle cantine devrait être située derrière l'école maternelle Pré Gallot.

III – RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Mme Aubert remercie au nom de l'équipe enseignante :

- M. Cheron
- La municipalité
- Les fédérations
- Les membres de l'association S'Arts Kids
- M. Virey pour son partenariat sur notre projet « Apprendre à porter secours du CP au CM2 » en lien avec les pompiers

Nous remercions aussi tous les parents d'élèves qui s'impliquent dans la mesure de leurs possibilités dans la vie de l'école.

QUESTIONS DES FEDERATIONS

La PEEP :

- Pourriez-vous nous indiquer si des mouvements d'enseignants sont prévus pour la rentrée prochaine, svp ? Certains parents s'interrogent au vu de ce qui se passe depuis 2 ans côté maternelle Pré-Gallot (départs d'enseignantes et des directrices, cette année une nouvelle équipe et déjà beaucoup de remplacement)

Réponse de l'école : Mme Aubert indique que le conseil des maîtres qui s'était réuni a décidé de répondre à cette question en indiquant que l'équipe comprend les inquiétudes des familles mais qu'elle n'est pas en capacité de répondre car ceci est de l'ordre d'un choix privé de chaque enseignant.

****

- M. Fleury-Contaux demande à prendre la parole et indique qu'elle se pose la question quant à sa participation au mouvement et dit qu'elle donnera sa décision lors du prochain conseil d'école. Mme Noiret indique qu'il en est de même pour elle et qu'il faut se poser la question de pourquoi il y a eu « beaucoup de départs » ces dernières années. Mme Noiret dit « souhaiter une cohésion d'équipe plus forte. Ça manque de lien avec l'autre école élémentaire et la maternelle ». Mme Noiret parle à plusieurs reprises d'un manque de cohésion de l'équipe. Elle demande une intervention de la mairie sur les budgets sorties car elle « ne pas en comprendre le fonctionnement ». Mme Fleury-Contaux indique que des enseignants sont partis pour des problèmes de relation et de cohésion d'équipe. Mme Fleury-Contaux indique que « ça manque de projet ». Mme Noiret indique qu'elle a des projets comme refaire la bibliothèque.
- Suite à des demandes de parents pour faire des projets « sortie école » sur plusieurs jours, tous les deux ans comme le fait l'école Coudoint, M. Richeton indique que pour des raisons personnelles il n'a pas souhaité proposer de projets « sortie école » cette année, mais qu'il y réfléchit pour les années à venir.
- Des parents demandent s'ils peuvent faire quelque chose pour aider. Certains parents se disent favorable à ce qu'il n'y ait qu'une sortie tous les deux ans même s'ils doivent payer.
- Mme Aubert indique qu'un projet de « faire le tour des Yvelines à vélo » serait par exemple un beau projet pour les CM2 qui passent l'APER. Que la crise sanitaire a fait que chaque classe a du s'adapter. Que ne pas faire de sortie ne veut pas dire ne pas avoir fait des projets. Elle indique aussi qu'avant la crise sanitaire, l'école présentait chaque année des spectacles (Les « Eau'scars », Chorale « Voyage autour du monde », Théâtre) et des échanges avec les familles (crêpes party, kermesse en association avec S'arts Kids, semaine sans écran, etc…)

****

- Journée d'intégration des GS
  Comment va se passer la journée d'intégration des grandes sections, svp ?
  Et à quel moment les fédérations pourront-elles intervenir, svp ?

Réponse de l'école : Mme Moreau indique qu'il est prévu un échange sur ½ journée. Les GS viendraient un après-midi dans les classes de CP et les CP iraient en maternelle.

- Un parent questionne sur l'utilité pour les CP de retourner en maternelle. Mme Moreau indique qu'ils apprécient revoir leur ancienne école.
  Mme Aubert indique que les modalités de cet échange ne sont pas encore précisément définies et qu'elles dépendront de l'évolution de la crise sanitaire, mais que dans tous les cas tout sera mis en place pour que cet échange (très apprécié par les enfants et les familles avant la crise sanitaire) puisse avoir lieu.

- Comment va se passer la journée d'intégration des CM2 au collège, svp ? Une visite du collège aura-t-elle lieu, svp ?

Réponse de l'école : Mme Aubert indique qu'une information a été transmise aux familles de la classe par le biais des mails à ce sujet le 17/02.

- Protocole sanitaire
  En fonction de l'évolution du protocole sanitaire pour la rentrée prochaine, pouvez-vous nous dire s'il est bien intégré par tous les enfants, svp ? Le port du masque est-il bien respecté, supporté par les enfants, svp ?

Réponse collective : Oui, les enfants ont dans l'ensemble très bien joué le jeu. Mme Aubert indique que le port du masque a été difficile pour un élève et que l'école et la famille ont travaillé de concert pour aider au mieux cet enfant.

La FCPE :

- Reprise de la piscine ?

Réponse de l'école : Mme Aubert indique que les séances reprennent cette semaine.

- Bilan impact protocole sanitaire => Quid du retard sur le programme ? Les enfants sont-ils en difficulté ?

Réponse globale : Chaque enseignant s'est adapté et les familles ont aussi aidé ce qui permet de ne pas avoir pris de retard dans les programmes.

- Festivités : l'école (ou certaines classes) envisage-t-elle de participer au carnaval des Essarts-le-Roi du dimanche 27 mars ?

Réponse de l'école : Ce point est à discuter en équipe pour voir qui fait quelque chose ou pas et qui fait quoi ? Décors des abords de l'école ?

- Une Kermesse / Fête / Spectacle de fin d'année - est ce prévu pour cette année ?

Réponse de l'école : voir point V

IV – GRANDS PRIX DES JEUNES LECTEURS ET DESSINATEURS, FOURNITURES SCOLAIRES

Remise des Prix 2021 :

Elle a eu lieu le 23 novembre 2021 à la salle de la Mare au Loup au Perray-en-Yvelines (résultats complets sur la page publique Facebook 'PEEP Les Essarts-Le Perray-Lévis').

Grand Prix des Jeunes Lecteurs :

- ✓ Thème : Il y a sûrement un livre qui te plaît plus que les autres. Alors, dis-nous pourquoi tu l'aimes.
- ✓ Niveaux : du CM1 à la 3ème
- ✓ Bulletins de participation à rendre à l'école pour le 6 mai 2022 ou pour le 7 mai 2022 (directement à l'adresse du contact PEEP local)

Grand Prix des Jeunes Dessinateurs :

- ✓ Thème : Dessine-moi une fable de Jean de La Fontaine

- ✓ Tous niveaux : dessins collectifs de classe et dessins individuels de la PS au CM2
- ✓ Dessins à rendre à l'école pour le 22 avril 2022 (veille des vacances scolaires) ou pour le 30 avril 2022 (directement à l'adresse du contact PEEP local)

Retour du partenariat PEEP avec RentréeDiscount :

Le partenariat pour la rentrée 2021 permet de faire un don à la coopérative de l'école à hauteur de 29.30 euros.

La PEEP conduira un partenariat l'an prochain mais sous un autre format.

V – ASSOCIATION S'ARTS KIDS

Informations transmises par Mme Giraud et lues par Mme Aubert.
Les ventes de chocolats et de fleurs ont beaucoup moins fonctionné que les autres années. Peut-être parce que les parents ne connaissent pas suffisamment l'association malgré notre communication.

- ➢ Un parent indique que ces ventes ayant aussi lieu en maternelle et au collège, cela peut aussi expliquer cette baisse de commandes.

Concernant la kermesse : L'association va travailler en partenariat avec le conseil municipal des jeunes.

En raison de la situation sanitaire il n'y aura pas de loto.

VI – INFORMATIONS DIVERSES

M. Muracciole fournit les dates des différentes manifestations organisées par la Mairie :

- o Le mercredi 9 mars : Projet Bruxelles – Conseil Municipal des Enfants
- o Le dimanche 27 mars : Carnaval des Essarts-le-Roi, Princesses et Pirates – Municipalité et Comité des Fêtes
- o Le samedi 14 mai de 18h à 22h : Projet « Quels incroyables talents se cachent dans les Essarts ? » - Conseil Municipal des Enfants
- o Le dimanche 22 mai : Fête de la Nature – Municipalité
- o Le jeudi 23 juin 2022 : Journée Olympique et Paralympique - Municipalité
- o Le Samedi 25 juin : Feu de la Saint Jean/ Marché Nocturne – Municipalité et Comité des Fêtes
- o Le Dimanche 3 juillet : Kermesse du Conseil Municipal des Enfants
- o Fin septembre/début octobre : Élection du Conseil Municipal des Enfants.
- o Le vendredi 14 octobre à 9h45 : Marche Rose dans les Essarts – Municipalité

VII – DATE DU PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE

Il aura lieu à l'école **le vendredi 10/06 de 19h à 21h**.

Mme Aubert remercie l'ensemble des participants.
M. Cheron remercie l'école pour son accueil fort sympathique et indique qu'il prendra rendez-vous avec Mme Cagin afin de faire un point sur la sécurité dans l'école.

Fin de séance : 21h51

La directrice
Mme AUBERT

Mme Aubert

Les secrétaires de séance
Mme DOLZ Mme MOUILLE Mme MICHARD-GONZALEZ

Mme Dolz Mme Mouillé Christelle Michard Gonzalez